

L'énoncé suspensif entre le silence et l'analyse de discours : le cas de *(et) puis...*, *(et) alors...*, *(et) après...?!*

Khira Sfar

Si la prise en compte des marques de ponctuation est, en effet, d'une grande importance pour la syntaxe, nous verrons qu'elle l'est davantage pour l'analyse du discours, notamment les discours truffés de séquences adverbiales du type *et puis...*, *et après...*, *et alors...* qui ne peuvent se passer de la notion de silence, du moins dans sa manifestation typographique.¹ Qu'en est-il alors du rapport des adverbes temporels choisis avec la thématique du silence ?

Nous observerons le comportement de ces quelques unités linguistiques en nous référant aux disciplines de la linguistique, de la pragmatique, voire d'une manière générale à celui de l'analyse du discours.

On comprendra *a priori* que, dans une perspective discursive, le silence fait partie intégrante de ces séquences. Il s'y inscrit d'une manière ou d'une autre, et véhicule, selon la tonalité de l'énoncé, des valeurs discursives diverses dont une simple approche morphosyntaxique ne peut rendre compte.

De l'inutilité d'une approche strictement syntaxique

Suspensivité et syntaxe

Nous partons des deux énoncés ci-dessous :

(1) Une femme sur le point de quitter son mari peut se justifier par quelque chose comme : « Il n'est jamais là, il ne s'occupe pas des enfants, *et puis... et puis...* ». (Bacha 2005 : 157)

(2) Sur sa nuque il sentit s'installer avec décision une patte sans griffes, *et puis alors... alors* il sentit Kim, objet vivant, machine exquise qu'il avait créée et dont la seule respiration lui donna un vertige. (C. Rivoyre, *Les sultans*, Corpus *Frantext*)

Et nous rappelons que, dans la perspective de la grammaire de la phrase, les séquences en italiques ne peuvent être considérées comme des phrases à part entière : le phénomène d'absence perçu au niveau morphosyntaxique – phénomène marqué par les trois points de suspension – appellerait alors une double description : de forme linguistique et de conditions énonciatives.

Il faut s'assurer que, rien qu'en observant les énoncés ci-dessus, il n'y a pas de contexte droit. Ces formes linguistiques invitent donc nécessairement à parler de suspensivité : c'est l'objet de ce sous-chapitre dans lequel nous tentons d'esquisser les propriétés fondamentales de la suspensivité en vue de pouvoir comprendre le mécanisme interprétatif qui sous-tend de telles locutions.

Phénomène associé à l'actualisation verbale, la suspensivité consiste à amputer l'énoncé de certains de ses constituants, donc à suspendre son interprétation, histoire d'inviter l'auditeur / lecteur à fonder son parcours interprétatif. Conséquemment, cette forme de suspensivité affaiblit le degré informationnel de l'énoncé dans le sens où la valeur informationnelle semble être léguée au second plan : le locuteur se livre alors à un

¹ Nous rappelons que certains aspects du silence sont typographiques (points de suspension, entre autres), d'autres sont syntaxiques (interjections, présupposition,...), d'autres encore sont énonciatifs, associés le plus souvent à une figure de style telle que l'euphémisme, la métaphore, l'antiphrase...

choix stylistique délibérément évaluatif, témoignant indirectement d'une certaine prise en charge.

Or, si des locutions du type *et puis...*, *et après...*, *et puis alors...*, sont perçues par la syntaxe comme des énoncés non phrastiques ou inachevés, comme des séquences syntaxiquement défectueuses, leur interprétation ne concerne pas la syntaxe, mais plutôt la macro-syntaxe, qui s'intéresse à toute « unité minimale de l'action langagière » appelée « clause »². Effectivement, cette perspective d'analyse fait en sorte que les séquences adverbiales en question oscillent entre parole et silence³.

Ni entièrement parole ni définitivement silence

La double négation dans l'intitulé cache en fait une double perception des séquences adverbiales visées, aspect faisant qu'on suppose que ce soit fondamentalement à travers l'ellipse que se manifeste le silence dans le discours qui les loge, un silence qui cache un dire.

Frei estime qu'il y a deux sortes d'ellipses : une ellipse discursive et une ellipse mémorielle, idée qu'il explicite comme suit :

Le besoin de brièveté ou économie discursive cherche à abrégé autant que possible la longueur et le nombre des éléments dont l'agencement forme la chaîne parlée... l'économie mémorielle cherche à alléger autant que possible l'effort de la mémoire à fournir, en conservant toujours la même forme à un élément linguistique donné, malgré la variété des combinaisons dont il est amené à faire partie. (Frei 109)

Dans cette même perspective fonctionnelle, l'observation du fonctionnement de ces locutions ne peut se passer d'une explication « finalisée » dans le sens où des besoins de la parole conditionnent leur apparition dans un discours quelconque. À ce niveau de l'analyse, un double constat s'impose :

Il faut remarquer d'abord que ces ellipses sont à rattacher aux notions de verbalisation et d'actualisation⁴ – expression de l'idée par la parole – : les rapports mémoriels contractés entre les éléments donnés de la chaîne parlée et les rapports discursifs que soutiennent les éléments enchaînés le long du discours ne sont que des indices destinés à mieux satisfaire une fonction, fonction qui se prête au jeu du va-et-vient entre discours et mémoire discursive.

Nous admettons alors que « le souci d'économie », souci majeur dans plusieurs situations discursives orales et écrites, s'appuie essentiellement sur la mémoire discursive, qui constituerait un pallier pour remédier provisoirement ou incomplètement à ce phénomène d'absence syntaxique.

Quant au second constat, il stipule que la « présence virtuelle » d'un contexte linguistique caché derrière les trois points de suspension ne garantit pas, à elle seule, la réussite de l'acte de communication puisque, rien qu'en se fondant sur l'aspect prosodique, ce type de séquences discursives cache une sous-entente expressive, sous-entente qui, en s'attaquant aux éléments linguistiques, fait dire à l'énoncé plus qu'il ne le prétend, ce que nous allons tenter d'explicitier, ne serait-ce que brièvement, dans ce qui suit.

2 Beguelin (2001 : 242) précise que « dans sa définition fonctionnelle externe, une clause correspond à « l'unité minimale de l'action langagière » [...] : il s'agit d'une unité de comportement, ou unité *praxéologique*, qui a pour but d'introduire un changement dans « l'état courant de la mémoire discursive » ».

3 L'approche purement descriptive que nous adopterons dans le cadre de cet article, permettra de mieux cerner le phénomène d'absence qui caractérise le type de séquences étudiées.

4 Ces deux notions rappellent en fait la fameuse opposition faite par Bally (1965) entre *dictum* et *modus*. Pour ce linguiste, tout énoncé est une représentation d'un procès ou d'un état (*dictum*), représentation affectée d'une modalité quelconque (*modus*). Bally (1965 : 35) précise cela ainsi : « la modalité est constituée essentiellement par l'opération active du sujet parlant. On ne peut donc pas attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression quelle qu'elle soit de la modalité ».

De la pragma-sémantique des adverbes temporels

Silence et « construction discursive »⁵

Sachant que le silence cache généralement une tension entre « le dire » et « la rupture du dire », ce phénomène s'impose alors soit parce que les mots ne suffisent pas ou suffisent peu, soit parce qu'on veut éviter le superflu, l'inutile. Dans les deux cas de figure, il fait partie de l'acte de communication. Pour illustrer cela, nous nous contentons de citer l'intitulé d'un article de presse sur deux affaires actuelles :

(3) L'affaire DSK *et après...* (Journal télévisé)

(4) Kadhafi... *et après* ?!... (Titre d'un article du *Nouvel observateur* paru le 9 septembre 2011)

Dans (3) et (4), *et après* maintient sa dimension temporelle – en l'occurrence celle de la successivité temporelle – et laisse supposer une suite que le locuteur n'a pas envie de déclarer, suite non explicitée mais marquée par l'intonation suspensive, cet indice d'incomplétude.

Supprimer la locution elle-même, c'est supprimer cette valeur :

(3a) L'affaire DSK Ø...

(4a) Kadhafi...Ø ?!...

Le mutisme installé juste après la locution adverbiale *et après* – dans ses deux emplois : assertif et interrogatif / exclamatif – est en fait un indice d'une imprécision intentionnée, voire une invitation de l'autre à reconstruire le discours à sa façon.

Il faut signaler que l'imprécision ici est le plus souvent voulue, même si un tel procédé finit par en faire de simples formules stéréotypées, largement employées dans les discours quotidiens, comme des « marqueurs de structuration de la conversation », pour reprendre l'expression d'Antoine Auchlin (1981).

Et puis..., et après..., et alors... : marqueurs de structuration du discours

Si un premier paradoxe fait du silence l'associé de la parole, le second construit une solidarité entre silence et progression : un stade différent du processus de la signification est à reconstruire. Il s'agit d'une ouverture d'un nouvel espace discursif. Les trois points de suspension apparaissent alors comme l'élément important motivant une déduction. L'interprétation temporelle, à savoir l'idée de successivité, est réclamée en premier dans le cas de l'énoncé ci-dessous, où le locuteur essaie de retracer l'évolution chronologique de l'histoire :

(5) Il était une fois un roi et une reine et... i zont eu un enfant *et puis... et puis après*, Blanche-Neige, elle se... elle voulait appeler Blanche-Neige *et puis* la mère elle est morte. *Et puis* elle est... *et puis* le roi il épouse une autre femme *et puis après...* (Gosselin 2005 : 130)

C'est le cas également de (6) où un continuum temporel est requis sans qu'il ne soit explicité ; autrement dit, un autre événement a eu lieu que le locuteur n'a pas envie d'explicitier / d'avouer :

(6) Oui, je suis sortie avec Pierre, *et puis / et après...* / *et puis après...* (d'après Bacha 2005 : 157)

Une information quelconque se trouve ainsi rejetée en arrière-plan, après une pause-silence qui se veut être interprétée. Notre intention n'est pas d'énumérer les différents effets de sens des locutions en question car, comme l'affirme Lambert « Cette question est tout simplement celle de la frontière entre le sémantique et le pragmatique [...]. Énumérer les visées [...] possibles reviendrait à se perdre dans les effets de sens » (26).

5 L'expression est empruntée à Lambert (2001 : 26).

Cette stratégie discursive fait en sorte que c'est au locuteur de décider de participer à la conversation ou, au contraire, d'y mettre fin s'il juge que cela n'en vaut pas la peine, comme en témoignent les exemples susmentionnés.

Ce procédé très fréquent dans les conversations quotidiennes et même dans les face-à-face politiques⁶ montre combien la prise en charge énonciative est, à coup sûr et infailliblement, affirmée dans ces connecteurs agissant par contrecoup, puisque ce type de structure permet de porter atteinte à la mémoire intra-textuelle et de modifier le cours de la suite / du devenir du discours.

Certes dans (5), *puis* établit une relation de continuité syntaxique et sémantique entre ce qui précède et ce qui suit ; son rôle connectif se manifeste dans cette manière de permettre au texte de se développer sur l'axe syntagmatique ou d'assurer la continuité du discours. Conséquemment, une telle séquence ne peut en aucun cas être interprétée sans faire appel à la mémoire textuelle et discursive à la fois. Le principe primordial de la linéarité du signe linguistique fait qu'une séquence suspensive comme *et puis...*, *et après...*, *et puis après...* demeure une suite perçue dans sa succession sur la trame temporelle selon une dépendance unidirectionnelle et non réciproque, puisque ce type de connecteur constitue le point de non-retour où tout (écriture et lecture) s'engage vers la suite.

Il s'ensuit que, pour interpréter les séquences introduites par ces connecteurs, le locuteur est tenu de voir dans ces unités linguistiques une des marques de la continuité discursive, voire « une instruction pour (re)construire un référent qui respecte la continuité textuelle », pour reprendre la formule de De Mulder⁷, et de fonder foncièrement la compréhension du comportement de ces séquences sur leur lien à la mémoire intra-textuelle. Cette première interprétation ne nie pas le fait que de telles locutions adverbiales ont un autre mode de fonctionnement interactif, ce à quoi nous sensibiliserons dans ce qui suit :

Et puis...? Et après...? Et alors...? : des conduites langagières interactionnelles⁸

Dans une perspective dialogique, c'est en fait la prise en compte de la dimension intonative qui, entre autres, est essentielle à la spécificité de ces locutions. Il suffit d'observer les propriétés prosodiques qui se rattachent à ces unités employées dans les conversations, comme dans (7-10), où le silence est marqué par la pause de fin d'énoncé :

(7) Le monsieur : Et si on m'attaque, moi, cette nuit?

Le commissaire : Vous viendrez me le dire demain.

Le monsieur : *Et alors ?*

Le commissaire : *Alors*, mais seulement *alors*, je vous autoriserai à sortir avec un revolver sur vous.

(G. Courteline, *Le commissaire est bon enfant*, scène1)

(8) En sortant de chez votre mère, vous direz la même chose à votre père, d'un air très sérieux et très décidé.

– Oui, oui. *Et puis?*

– *Et puis*, c'est là que ça devient grave. Si vous êtes bien résolue [...] à être ma femme, [...] je vous enlèverai ! (Bacha, 2005 : 159)

(9) – Il y a du courant d'air.

– *Et alors?*

– Ben ferme la porte.

Décidément, il faut tout te dire. Ferme donc la porte. (Léard, 1989 : 104)

6 L'expression est empruntée à Charaudeau (1992 : 828).

7 De Mulder *et al.* (1997), *Introduction*, p. i.

8 Les expressions « conduite langagière » et « conduite interactionnelle » sont empruntées à Holtzer (1981 : 54-55), acception qui ne semble pas s'écarter trop de la notion de clause chez les macrosyntacticiens (voire note 2, ci-dessus).

- (10) J'ai travaillé toute ma vie, trimé du matin au soir, élevé sept enfants.
– *Et après ?* (Léard, 1989 : 103)

Formellement, dans de tels emplois, les locutions étudiées se reconnaissent le plus souvent à une absence de contexte linguistique immédiat, mais leur ancrage est certifié et renforcé dans le contexte situationnel. Ce qui est remarquable à leur sujet, c'est que l'intonation intensifie leur efficacité dans le cadre des communications quotidiennes. Voilà pourquoi nous estimons qu'une « logique utilitaire particulière » se cache derrière ce type d'énoncés. Si mélodiquement, un même schéma intonatif les rapproche – une ligne mélodique ascendante –, leurs effets sémantiques ne peuvent être « le produit de la contingence ». Disons, pour aller droit au but, que ces séquences reflètent bien certains comportements sociaux, principalement la demande d'une explicitation, ce dont témoignent (11-13) où de telles locutions peuvent véhiculer quelques autres valeurs pragmatiques, entre autres :

L'agacement :

- (11) – Un bruit court dans le village, tandis que tu continues à rencontrer ton ex.
– *Et puis alors ?... Voyons ! Qu'est-ce que tu racontes ?*

Le défi :

- (12) Oui, je suis sortie avec Pierre, *et après ?*
(a) Oui, je suis sortie avec Pierre, *et puis après ?*
(b) Oui, je suis sortie avec Pierre, *et alors ?*
(c) Oui, je suis sortie avec Pierre, *et puis alors ?* (Bacha 2005 : 157)

Le suspens :

- (13) Auguste : Hé ! Non ! Hé non ! Pas comme les autres.
Isabelle : Mais tout à l'heure ?...
Auguste : J'étais fou.
Isabelle : *Et maintenant ? / Et alors ?*
Auguste : Je suis fou d'une autre façon. C'est admirable. C'est affreux.
(M. Achard, *Voulez-vous jouer avec moi ?* acte 2, scène 2)

En somme, les quelques valeurs présentées dans cette section concernent des contextes qui exigent une dimension intersubjective, si bien que l'interprétation de telles locutions se plie effectivement au jeu délicat des rapports sociaux. Ainsi, à la signification première en rapport avec les coordonnées temporelles, s'ajoute une signification « latente » qui correspond « à la visée intentionnelle », « au sens intentionnel réel du locuteur ». Disons même que la signification latente devient d'ailleurs dominante grâce à « la valeur illocutionnaire » de ces séquences, valeur qui en fait des marqueurs « pragmatiques », employés pour « engager quelqu'un à poursuivre son récit », « pour demander quelle suite, quelle importance peut bien avoir la chose en question », « pour demander ce qu'il faut faire, ce qui va arriver dans le cas présent », « pour refuser une objection » ou pour « exprimer son indignation »⁹...

Il faut donc reconnaître que la visée utilitaire qui accompagne de telles locutions accroît leur dimension subjective et modalisatrice et fait en sorte que c'est « le principe d'appropriation »¹⁰ qui prévaut ici – appropriation à la situation interdiscursive et au contexte situationnel. En effet, chacune de ces locutions « sur-signifiantes »¹¹ est, en soi, une ouverture sur l'autre – auditeur / interlocuteur –, qui pour mener à bien sa démarche interprétative doit la percevoir comme un message à part entière et se livrer à une

9 Formulations empruntées au *Petit Robert*.

10 L'expression « principe d'appropriation » est empruntée à Holtzer-Gschwind (1981), qui le présente ainsi : « le point central réside en effet, dans l'appropriation de messages verbaux au contexte socioculturel c'est-à-dire dans leur acceptabilité en référence à une situation sociale donnée. » (16).

11 Ces locutions sont « sursignifiantes » dans le sens où elles disent plus qu'elles ne posent.

opération de « décodage » en prenant en considération les données situationnelles / contextuelles, données qui déterminent toute hypothèse interprétative.

Pour ne pas conclure : silence et contexte pluridisciplinaire

Nous tentons, dans cette partie, de réfléchir d'une manière générale à la nature des absences linguistiques qui accompagnent les locutions adverbiales observées : il nous semble que « le souci d'économie », souci majeur dans plusieurs situations discursives orales et écrites, s'appuie essentiellement sur la mémoire discursive qui constituerait un pallier pour remédier provisoirement ou incomplètement à ce phénomène d'absence syntaxique. Conséquemment, la « présence virtuelle » d'un contexte linguistique caché derrière les trois points de suspension – ou encore derrière la pause qui accompagne ces locutions – ne garantit pas, à elle seule, la réussite de l'acte de communication.

Sans pour autant multiplier les exemples, on comprend que, très expressives, ces locutions pragmatiques sont employées, dans certains contextes, comme stratégie silencieuse de construction du sens, mais également comme stratégie d'action sur le destinataire. Autrement dit, devenues « finalisées », elles conduisent l'interlocuteur à puiser dans le contexte – que celui-ci soit linguistique ou situationnel – pour pouvoir faire réussir cet acte de parole.

Dans une perspective discursive et en rapport étroit avec les interactions sociales, les adverbies temporels décrits, même superficiellement, mettent en valeur la notion de silence comme élément d'analyse linguistique et littéraire. Indissociable du discours, ce silence appelle ainsi l'autre à chercher l'indicible, et met en évidence la notion de coût interprétatif indispensable à la poursuite de la communication ou au maintien du contact.

On ne peut donc que réaffirmer que l'énoncé suspensif logeant ce type de séquences ne peut s'inscrire que dans le cadre de l'analyse du discours, analyse qui ne tient pas uniquement compte de la structure de surface de l'énoncé mais de tous les paramètres situationnels validant telle ou telle interprétation.

Dit autrement, la finalisation de *et puis...*, *et après...*, *et alors...*, est affaire de situation de communication ; c'est elle qui assure la complétude sémantique de l'énoncé. Mais une telle analyse ne peut se faire qu'à plusieurs considérations ; on doit admettre :

- que, le plus souvent, les potentialités de la langue interagissent avec les valeurs de ces unités linguistiques employées en discours ;
- que leur analyse s'effectue dans le rapport entre syntaxe et macro-syntaxe¹² ;
- que de telles locutions se rapportent à toute la situation de communication ;

d'autant plus qu'en analyse du discours, on a souvent affaire à des textes situés et que, comme l'affirment Charaudeau et Maingueneau, « La situation de discours est ce qui permet de passer de la signification de phrase (composant linguistique) au sens de l'énoncé (composant rhétorique) » (535).

*Laboratoire de Recherche
Langues, Discours et Cultures
ISSH de Jendouba*

¹² En fait si, l'analyse syntaxique d'une phrase se fonde essentiellement sur le type de rapport syntaxique qui existe entre les constituants, la macro-syntaxe s'appuie sur « une conception pragmatique du langage », pour citer Beguelin (2000 : 241), qui précise que « dans une telle perspective, les énonciations vont être considérées comme des actions verbales en relation avec une situation de communication ».

OUVRAGES CITÉS

- Auchlin, Antoine. « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation. » *Études de linguistique appliquée* 44 (1981) : 83-103.
- Bacha, Jacqueline. « (Et) puis : marqueur temporel et connecteur argumentatif ». *L'adverbe : un pervers polymorphe*. Éd. Jan Goes. Artois : Presses Universitaires, 2005. 147-162.
- Bally, Charles. *Linguistique générale et linguistique française*. 2^e éd. Berne : Francke, 1965.
- Beguelin, Marie-José. *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Belgique : De Boeck-Duculot, 2000.
- Charaudeau, Patrick & Dominique Maingueneau. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 2000.
- Frei, Henri. *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*. Genève / Paris : Slatkine Reprints, 1929.
- Holtzer-Gschwind, Gisèle. *Analyse sociolinguistique de la communication et didactique. Application à un cours de langue de Vive Voix*. Paris : Hatier-Didier, 1995.
- Lambert, Frédéric. « Le « et temporel » est-il temporel ? » *Cahiers de grammaire* 26 (2001) : 143-164.